ANALYSES à EFFECTUER

TRANSLOCATION - sur le <u>veau</u>

Tube bouchon vert et imprimé blanc à envoyer à :

Ŕ

UMR INRA-ENVT CYTOGENETIQUE Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse 23, Chemin des Capelles B.P. 87614 31076 TOULOUSE Cedex 3

Tél.: 05 61 19 39 53 Fax: 05 61 19 39 24

2 <u>CONTROLE de FILIATION</u> - Prélèvement sur le <u>veau</u>, la <u>mère</u> et le père

Si un des animaux à prélever est jumeau veuillez joindre du poil avec le bulbe au lieu du sang.

Tubes bouchon violet + imprimé à adresser dans un emballage agréé à :

LABOGENA <u>Tél.</u>: 01 34 65 21 36 UNITE BOVINE <u>Fax</u>: 01 34 65 21 51

Domaine de Vilvert Courriel : labogena@jouy.inra.fr

78352 JOUY EN JOSAS cedex

L'analyse peut être réalisée par un agent de Bovins croissance agréé à cet effet qui vous fournira le matériel nécessaire.

Si le <u>prélèvement est effectué par le vétérinaire</u>, ce dernier doit demander un <u>N° d'agrément de Préleveur</u> à l'E.D.E de son département.

Tout animal devra avoir un résultat de filiation compatible père et mère, si le résultat n'est pas complet, le veau ne pourra pas rentrer en station.

Les prélèvements doivent être effectués IMPERATIVEMENT en <u>début de semaine</u> et expédiés en URGENT

3 SANITAIRE

Prélèvement sur le <u>veau</u>

➢ BVD Virologie
 ➢ IBR
 ➢ Tube sec 5cc bouchon rouge
 ➢ NEOSPOROSE

Prélèvement sur la <u>mère</u> ou sur la <u>receveuse</u> dans le cas d'une transplantation embryonnaire.

▶ IBR/IPV
▶ PARATUBERCULOSE
- 1 sérologie
et 1 PCR (prélèvement de féces)

Tubes (à demander à votre vétérinaire) et imprimé blanc à adresser au :

LABORATOIRE NATIONAL de CONTROLE des REPRODUCTEURS

13, rue Jouët 94704 MAISONS ALFORT Cedex

Tél.: 01 43 53 51 07

Les prélèvements doivent être effectués IMPERATIVEMENT en <u>début de semaine</u> et expédiés en URGENT

Ci-joint, également, le <u>certificat sanitaire de couleur bleue</u> à faire compléter par votre vétérinaire qui le fera suivre à la DDCSPP de votre département, ensuite au GDS qui nous le fera parvenir.

TRES IMPORTANT

Ne pas oublier:

- de noter sur les tubes les nom et numéro à 10 chiffres de l'animal
- de compléter les fiches de renseignements qui doivent être envoyées avec les tubes.